Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 038-200064434-20231121-DEL2023210-DE

Département de l'Isère Canton de l'Oisans Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION Nº 2023-210

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 novembre à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 16 novembre 2023, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents: Stéphane SAUVEBOIS, maire,

Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO SERRA,

Delphine VAZEUX, Adjoints,

Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,

Jean-Noël CHALVIN, Brigitte MANIN, Virginie DUMONT, Mélanie FIAT, Etienne DRUMAIN,

Romain CHARREL, Simon LAVAUD, Agnès ARGENTIER, Stéphane GALLAND, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Pouvoir : Florence BEL a donné son pouvoir à Delphine Vazeux

Michel Martin a donné son pouvoir à Xavier Sillon

Angélique AGUILAR a donné son pouvoir à Stéphanie Debout,

Estelle FAURE a donné son pouvoir à Brigitte Manin,

Louise TEXIER LELONG a donné son pouvoir à Mélanie Fiat

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Mme Delphine VAZEUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - 5.3.5 - Autres

OBJET : Commission Communale des Impôts Directs – Liste des contribuables pour DDFIP

VU le Code général des impôts, notamment l'article 1650,

VU la délibération n° 2023-156 du 3 juillet 2023 portant création de la Commission Communale des Impôts Directs,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il doit dresser la liste des contribuables susceptibles d'être désignés membres de la Commission Communale des Impôts Directs par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

La liste suivante, composée de 24 contribuables, est soumise à l'avis de l'assemblée :

Denis VIAL, Michel BALME, Rose-Marie CHARLAIX, Jacques COING, André BRUN, Florence TRACOL, Benjamin CLAISE, Jean-Pierre CANAVESI, Christiane AMEVET, Yoann BOUTIN, Andréa CATELANI, Arnaud DESQUAIRES, Sébastien ARLOT, Christian SOUNIER, Patrick DRU, Dominique DURAND, Sylvain ALLEGRET, Gilles MARE, Bruno CHAPERON, Corinne RAMOUSSET, Anne TURC-BARON, Jean-François ROCHE, Delphine BOURGEAT, Armand DUMONT.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



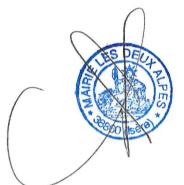
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec l'abstention de Mme Agnès Argentier,

- **DRESSE** la liste des 24 contribuables ainsi qu'il suit :

Denis VIAL, Michel BALME, Rose-Marie CHARLAIX, Jacques COING, André BRUN, Florence TRACOL, Benjamin CLAISE, Jean-Pierre CANAVESI, Christiane AMEVET, Yoann BOUTIN, Andréa CATELANI, Arnaud DESQUAIRES, Sébastien ARLOT, Christian SOUNIER, Patrick DRU, Dominique DURAND, Sylvain ALLEGRET, Gilles MARE, Bruno CHAPERON, Corinne RAMOUSSET, Anne TURC-BARON, Jean-François ROCHE, Delphine BOURGEAT, Armand DUMONT.

- **PRECISE** que la présente liste sera transmise à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques pour désignation des 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.



Pour extrait conforme, Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS